

 **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Vannes, le 11/03/2022

**Vous attendez un enfant ?**

**L’Assurance Maladie du Morbihan adapte ses services en développant des webinaires pour les futurs parents**

**A partir du mois de mars, l’Assurance Maladie du Morbihan, la Caisse d’Allocations Familiales (CAF), le réseau des sages-femmes et la MGEN invitent les futurs parents à des visioconférences dédiées.**

La grossesse et l’arrivée de bébé soulèvent souvent beaucoup d'interrogations. Des professionnels sont là pour accompagner les parents dans leur nouvelle vie.

Durant 9 mois, le suivi mensuel et la préparation à la naissance permettent de suivre le bon déroulement de la grossesse et de préparer à devenir parents. Pour répondre à toutes leurs questions, qu’elles soient de nature administrative, de santé, sur le suivi à la naissance, les organismes se regroupent pour proposer un temps dédié.

**Ces visioconférences visent à informer sur :**

* Le congé maternité, paternité et d’accueil de leur bébé,
* Le suivi médical de la maman et la prévention santé,
* Les aides et conseils apportés par les services d’action sociale de la CAF,
* Le suivi médical de leur enfant.

Pour participer à ces webinaires, il suffit de **s’inscrire par mail à l’adresse suivante :** preventionsante.cpam-morbihan@assurance-maladie.fr

**Le calendrier des sessions à venir :**

- Le **mardi 22 mars** de 18h30 à 20h,

- Le **mardi 3 mai** de 18h30 à 20h,

- Le **mardi 21 juin** de 18h30 à 20h.

**Pour aller plus loin : des ateliers thématiques sur Vannes et Lanester**

Suite à ces webinaires, l’Assurance Maladie du Morbihan proposera également d’assister à des ateliers en présentiel sur des thématiques complémentaires liées à la sécurité, à la santé et au bien-être des enfants.

Ceux-ci auront lieu :

> À la Caisse Primaire d’Assurance Maladie du Morbihan de Vannes,

> Au Centre social Albert Jacquard de Lanester.

**1er atelier : Gestes de premiers secours**

Réservé aux parents d’enfants de moins de 3 ans, ce stage animé par un formateur professionnel sera dédié à la prévention des accidents.

**2nd atelier : Ma maison change d’air**

Animé par une professionnelle de la Mutualité Française Bretagne, cet atelier aidera les participants à créer un environnement intérieur sain pour leur nouveau-né ou jeune enfant.

**3ème atelier : Avec bébé**

Animé par une psychomotricienne et un travailleur social de la CAF, il s’agira de prendre un moment pour comprendre les rythmes de sommeil de l’enfant, découvrir les premiers mouvements, les premiers jeux, connaître les gestes permettant de le porter, en sécurité, en favorisant la détente et en lui laissant un espace pour ses propres initiatives.

**Nouveau : un espace d’information consacré à la parentalité sur le site ameli.fr**

Afin d’améliorer l’accès à l’information pour les futurs parents, le site [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) s’est doté d’un nouvel espace entièrement dédié :

**«**[**Désir d’enfant, grossesse, devenir parent : l’Assurance Maladie vous accompagne**](https://www.ameli.fr/morbihan/assure/sante/devenir-parent/desir-d-enfant-grossesse)**»**

Cet espace regroupe tous les renseignements nécessaires pour **les orienter et les accompagner dans la réalisation des démarches visant à préparer l’arrivée d’un enfant.**

Tous les aspects de cette période importante de la vie sont abordés : prévention, conseils médicaux et sur l’hygiène de vie, droits, démarches et prestations, etc.

**A propos de l’Assurance Maladie du Morbihan**

La Caisse primaire d’assurance maladie du Morbihan joue un rôle majeur dans la protection de la santé de l’ensemble des Morbihannais, dans leur vie personnelle ou professionnelle. Afin de pouvoir protéger durablement la santé de chacun, à chaque étape de la vie, elle agit en proximité auprès de l’ensemble des acteurs, assurés, professionnels de santé, entreprises, institutionnels… Elle œuvre au quotidien pour garantir l’accès universel aux droits et permettre l’accès aux soins, pour accompagner chaque assuré dans la préservation de sa santé et pour améliorer en permanence l’efficacité du système. Elle s’appuie pour cela sur l’**expertise** de ses plus de **650 collaborateurs**, répartis sur **6 sites** dans le département qui partagent le même mot d’ordre au service de la santé de tous : **AGIR ENSEMBLE, PROTEGER CHACUN**.

**Contact presse :**

Marie GRAVE – Responsable communication

marie.grave@assurance-maladie.fr

Tél. : 02 90 79 81 44 / 06 84 80 32 66